

## DELIBERATION (2022-39) DU CONSEIL MUNICIPAL

### **OBJET : Autorisation de signer une convention avec le Groupement Employeurs Sports 63**

L'an deux mille vingt deux, le sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 12

Date de convocation : 28 octobre 2022

**Présents** : MM. MMES : Pascal BRUHAT, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Jean-Marie BILLY, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN.

**Représentés** : MM. Alain LAGRU (pouvoir à Pascal BRUHAT), Sébastien SIRIEIX (pouvoir à Patrick BOUDINHON).

**Absent excusé** : M. Antoine MARCHAND.

**Secrétaire de séance** : M. Jean-Marie BILLY.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que l'Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives intervenant à l'école en classe maternelle et primaire a fait valoir ses droits à la retraite au 31 décembre 2022.

Après concertation du Comité Consultatif Vie Scolaire et Périscolaire, qui a travaillé sur les modalités de renouvellement de cette activité, et de l'équipe pédagogique, il suggère que l'activité physique et sportive soit maintenue.

Il est proposé de signer une convention avec le Groupement Employeurs Sports 63 - 4, rue de la Grolière 63100 CLERMONT-FERRAND, pour la mise à disposition d'un intervenant multisports enfant. Celui-ci interviendra 3 heures par semaine, pendant le temps scolaire selon un planning défini. Le coût de la prestation est de 2 201,01 € pour 22 séances (tarif horaire - frais de déplacement inclus de 33,35 €) pour la période du 4 janvier 2023 au 7 juillet 2023.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des 12 votants :

- autorise Monsieur Alain LAGRU, 1<sup>er</sup> Adjoint, délégué au personnel, à signer une convention avec le Groupement Employeurs Sports 63 pour la mise à disposition intervenant multisports pour assurer l'activité physique et sportive en classe maternelle et élémentaire de La Roche-Noire.;

- charge Monsieur Alain LAGRU, 1<sup>er</sup> Adjoint, délégué au personnel, d'accomplir les démarches nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus.

Affiché le 8 novembre 2022.

Au registre sont les signatures,

En Mairie de La Roche-Noire,

Le 8 novembre 2022.

Le Maire, Pascal BRUHAT